

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 27 AVRIL 2023

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - MAGNIN Carine - RAMBAUD Marie-Pierre - POIROT Marie - GRANGE Christian - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ André (donne procuration à RETORNAZ Dominique) - FALCOZ Corine (donne procuration à GRANGE Christian) - GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à POIROT Marie)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur Michel GRANGE est désigné secrétaire de séance.

1. Délibération n°23-04-055 : Conventions relatives à la fourniture de carburant par la Commune - Conventions afférentes avec la SEM Valloire, Valloire Tourisme et le 93ème RAM
→ *approuvée à l'unanimité*
2. Délibération n°23-04-056 : Valloire Montagne Festival 2023 - Convention afférente
→ *approuvée à l'unanimité*
3. Délibération n°23-04-057 : Attribution de subventions aux associations : Anciens Combattants, Alchimy et AEP (complément) pour l'année 2023
→ *approuvée à l'unanimité*
4. Délibération n°23-04-058 : Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire (AEP) pour l'année 2023
→ *approuvée à l'unanimité*
5. Délibération n°23-04-059 : Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour l'année 2023
→ *approuvée à l'unanimité*
6. Délibération n°23-04-060 : Appels à projets en vue d'une vente à charges du foncier support de la ferme des Pierrots
→ *approuvée par 12 voix pour et 2 voix contre (GRANGE Christian et FALCOZ Corine)*

7. Délibération n°23-04-061 : Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique
→ *approuvée à l'unanimité*
8. Délibération n°23-04-062 : Convention de mise à disposition du Fort du télégraphe pour le tournage du film « le désert gagne »
→ *approuvée à l'unanimité*
9. Délibération n°23-04-063 : Convention d'occupation du domaine public au profit de Pierre-Louis Rousset pour une activité de jeux d'enfants et trampolines
→ *approuvée à l'unanimité*
10. Délibération n°23-04-064 : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 2 mai 2023.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

